



**FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP)
BURUNDI**

RAPPORT ANNUEL D'AVANCEMENT

Organisme des Nations Unies:

PNUD

Secteur Prioritaire du FCP:

Réforme du secteur de sécurité et Armes légères

No. du Projet: PBF/BDI/B-5

MDTF Office Atlas No: 00066652

Titre du projet : Promotion de la discipline et amélioration des relations entre la Force de Défense Nationale

Report Number: N° 02

Période du rapport:

1er Janvier au 31 Décembre 2009

Budget du projet (PBF): 400, 000 USD

Liste des partenaires de mise en oeuvre:

BINUB, UNICEF, CICR, Le Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants, Le PABV, Le Ministère de l'Intérieur, Le Ministère de l'Environnement

Couverture du projet:

Couverture nationale

Abbreviations:

BINUB: Bureau Intégré des Nations Unies au Burundi
BCB: Banque Commerciale du Burundi
CPC: Comité de Pilotage Conjoint
CTS : Comité Technique de Suivi
MDNAC: Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants
PBF: Peace Building Fund
USD: US Dollars (Dollars Américains)
FNL: Front National de Libération
FDN: Force de Défense Nationale
UN: United Nations
OSC: Organisation de la Société Civile
PABV: Projet d'Aménagement des Bassins Versants
CICR: Comité International de la Croix Rouge
UNICEF: Organisation des Nations Unies pour l'Enfance
UGP: Unité de Gestion du Projet
ONG: Organisation Non Gouvernementale
PNUD: Programme des Nations Unies pour le Développement
SSR-SA: Security sector reform-Small Arms
RM: Régions Militaires

Durée du projet/Clôture du projet:

Le projet a commencé le 1^{er} Mars 2008
Le projet est clos au 31 Décembre 2009
Le projet n'a pas connu d'éventuelles interruptions au cours de la période considérée.

RAPPORT NARRATIF

I. OBJECTIFS

Objectifs et résultats attendus du projet

A. Objectif global

L'objectif global du projet est de promouvoir la création d'une armée professionnelle et républicaine en harmonie avec l'ensemble de la population et capable d'accomplir ses missions sur le plan national et international

B. Objectif spécifique

Promouvoir la discipline, le respect des droits de la personne humaine et la neutralité politique par le renforcement des connaissances en leadership militaire et en Droit International Humanitaire

C. Résultats attendus

Résultat 1

Le commandement militaire est renforcé à travers la formation des formateurs et la formation en leadership militaire

Résultat 2

Les acquis des formations sont pérennisés par la mise à disposition des outils pédagogiques.

Résultat 3

Le changement de comportement des éléments de la FDN en matière de discipline, de leadership militaire, de respect des droits de la personne humaine en général et du genre en particulier, de neutralité politique sont perceptibles et les capacités des structures de commandement renforcées

Résultat 4

Les missions et le rôle de la FDN sont mieux perçus par la population qui s'apprête à mieux collaborer.

Le projet "**Promotion de la discipline et amélioration des relations entre la Force de Défense Nationale (FDN) et la population à travers la moralisation du Corps**" est financé par le Fonds Fiduciaire pour la Consolidation de la paix au Burundi "

Avec les résultats attendus de ce projet, la consolidation de la paix sera effective car les membres de la FDN auront des acquis propices à la consolidation de la paix dont les diminutions des bavures observées sur le terrain, le respect des droits de l'homme, la professionnalisation du Corps et la neutralité politique.

Rôles et responsabilités des principaux partenaires

- Le présent projet est une initiative conjointe entre le Gouvernement de la République du Burundi et le Bureau Intégré des Nations Unies au Burundi (BINUB) qui s'inscrit dans le cadre du Plan Prioritaire pour la Consolidation de la Paix au Burundi. Le projet est mis en œuvre sous l'autorité conjointe du Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants (MDNAC) avec l'appui du BINUB.
- **Ministère de tutelle.** Le projet est mis en œuvre par le MDNAC, conjointement avec le BINUB, qui est responsable pour la mise en œuvre du projet auprès du Comité de Suivi Thématique approprié. Dans ce cadre, le Directeur du Projet, désigné par le Ministre de la

Défense Nationale, est responsable pour la conduite des opérations et la réalisation des résultats prévus dans le cadre de ce projet. Le PNUD est responsable pour les aspects programmatiques et financiers conformément aux règles de procédure du Fonds Fiduciaire pour la Consolidation de la Paix.

- **BINUB/PNUD** : Le BINUB fournit aussi des services administratifs, techniques et programmatiques pour appuyer la mise en œuvre du projet. L'unité de gestion est placée sous la supervision du chargé de programme de la section intégrée SSR-SA et le PNUD assure aussi le contrôle de la qualité dans la mise en œuvre et la gestion du projet.

II. Ressources

Ressources financières

Le projet a été adopté avec un budget du Fond Fiduciaire de 400 000 dollars pour l'ensemble des activités. Au niveau de l'exécution budgétaire, l'unité de gestion des projets élaborait un plan de travail annuel budgétisé qu'il soumettait à la Direction du PNUD pour approbation. En cas de révision budgétaire, la même unité la soumettait préalablement au Comité Technique de Suivi pour analyse avant de la faire approuver encore une fois par la Direction.

Il n'y a pas eu de révision globale du budget du projet.

Ressources Humaines

Personnel National

Le staff national du projet est composé par :

- Un (01) Coordonnateur des projets responsable de la supervision et la gestion de l'Unité de coordination, le suivi régulier de la mise en oeuvre des projets.
- Un (01) Chargé de projet
- Un (01) Chargé de l'administration et des finances

Personnel International

- Un (01) Programme Manager détaché par la section SSR-SA est affecté au projet, coordonne et supervise les activités du projet

III. Mécanisme de mise en oeuvre et de suivi-évaluation

3.1 Mécanismes de mise en oeuvre

Le suivi-évaluation est fait à trois niveaux par :

- le BINUB /PNUD et l'Unité de gestion de projet à travers un chronogramme détaillé de mise en œuvre avec des rapports périodiques narratifs et financiers;
- Le CTS assure un suivi périodique des résultants atteints par le projet ; la revue des rapports produits par l'Unité de Gestion. Il rend compte au Comité de Pilotage Conjoint.
- Le Comité de Pilotage qui évalue l'impact du projet dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan Prioritaire pour la Consolidation de la Paix.

Ces trois entités collaborent étroitement. Elles prennent des décisions par consensus pour la bonne marche des activités du projet.

3.2 Les procédures d'acquisition des biens et des approvisionnements

Les fonds alloués au projet sont gérés directement par le PNUD selon ses règles et procédures. Un chargé de l'administration et des finances fournit des données relatives aux activités du projet au PNUD.

Les fournisseurs des services au projet sont choisis sur base d'un avantage comparatif et payé par la Banque partenaire du PNUD à savoir la BCB.

3.3 Le système de suivi-évaluation et incorporation des leçons apprises dans le projet

Le Bureau d'appui du Comité de Pilotage Conjoint supervise les activités de suivi-évaluation des activités de l'Unité de Gestion du projet, du Comité de Suivi Technique et du Comité de Pilotage Conjoint. Au cours des réunions de ces organes, des recommandations et des orientations ont été faites et ont été exécutées par l'UGP. Des descentes sur terrain ont été régulièrement effectuées pour vérifier l'exécution des recommandations faites en plus des rapports et comptes rendus fournis par les membres de l'UGP. L'UGP a toujours adapté les activités du projet selon les grandes leçons apprises au cours de l'exécution du projet et en a informé le CPC et le CTS.

C'est ainsi que des réaménagements des programmes de la deuxième formation des formateurs des officiers ont été effectués surtout quant à la méthodologie et des cas spécifiques à traiter.

En effet, le projet a tenu en considération les recommandations issues de la retraite des formateurs et leurs enseignants de la première phase de formation des formateurs.

Les descentes sur terrain ont permis à l'UGP de constater les lacunes dans les formations organisées par le commandement et a donné des conseils utiles pour les corriger à temps.

Il n'y a pas eu d'évaluation ni d'étude au cours de la période en question. Une évaluation sera conduite au cours de la dernière période de mise en œuvre du projet, à savoir au cours du second trimestre 2010.

Par ailleurs les partenaires suivants ont apporté un concours complémentaires essentiel pour l'exécution effective du projet.

- **Le CICR** a collaboré avec les gestionnaires du projet pour les enseignements des formateurs ainsi que des militaires sur terrain. Il a fourni des outils pédagogiques pour mieux assimiler les notions acquises en droit International Humanitaires (films, livrets et autres documentations appropriées)
- **L'UNICEF** a participé aux côtés des formateurs pour leur dispenser le module sur les droits des enfants.
- Le Programme de l'Aménagement des Bassins Versants (**PABV**) est un programme du Ministère de l'environnement qui a appuyé le projet pour mettre à sa disposition plus de 500,000 plants forestiers (en majorité des eucalyptus) pour son volet reboisement.
- Cette activité de rapprochement a été effectuée dans les cinq régions militaires du pays.
- **Le Ministère de l'Environnement** a appuyé aussi en plants forestiers (8000 plants d'eucalyptus) pour le reboisement des collines de MBOZA, MUDUBUGU dans la Province de Bujumbura.

Le projet a développé une synergie avec les autorités du **Ministère de l'intérieur** et les autorités locales à la base pour ses activités de rapprochement avec la population civile à travers le sport de masse (marche de 12 km) organisé dans toutes les RM .

IV Résultats:

4.1 Résumé des progrès des résultats atteints par rapport aux objectifs escomptés sur la période du rapport.

- **Renforcement des capacités du commandement militaire à travers la formation des formateurs**

Le projet a formé soixante-dix (70) officiers formateurs au total dans le pays. Ce sont des officiers qui ont un bagage suffisant pour pouvoir disséminer au sein de leurs troupes les enseignements reçus du l'UGP.

- **Les acquis des formations sont pérennisés par la mise à disposition des outils pédagogiques**

En plus des **1140** exemplaires de chaque document (Code Pénal Militaire traduit en langue nationale, règlement sur la discipline, règlement sur le Droit International Humanitaire, règlement sur la discipline, règlement sur l'ordre au camp) distribués au commandement et chaque officier de la FDN, d'autres règlements (**46,400** documents) ont été produits par le projet au cours de ce dernier trimestre de l'année.

Un dépliant et un code de conduite sont distribués à chaque militaire de la FDN, soit **25,000** documents.

- **Le changement de comportement des éléments de la FDN en matière de discipline, de leadership militaire, de respect des droits de la personne humaine en général et du genre en particulier, de neutralité politique sont perceptibles et les capacités des structures de commandement renforcées.**

Il est trop tôt de se prononcer sur le changement de comportement des militaires en si peu de temps au risque de se tromper car le changement de comportement est un processus trop long, mais des signes évidents de changements de comportements sont déjà visibles et encourageants.

- **Les missions et le rôle de la FDN sont mieux perçus par la population qui s'apprête à collaborer avec elle.**

On ne peut pas apprécier la perception de la population sur les missions des militaires pour le moment car le temps est assez court pour juger des changements observés et par ailleurs le projet n'a pas encore touché toutes couches de la FDN. Cette évaluation pourra se faire dans deux (2) ans pour mesurer l'impact du Projet. Les actions de pérennisation ont été identifiées par le projet qui en a fait part au commandement afin qu'il s'approprie des acquis de ce dernier.

4.2 Commentaires sur les résultats atteints et leçons apprises

4.2.1 Le commandement militaire a été renforcé à travers la formation des formateurs

L'UGP a formé au total soixante-dix (70) officiers formateurs dans tout le pays. Actuellement chaque Région Militaire est autonome en formateurs. Ces derniers ont formé à leur tour des officiers, des sous-officiers et hommes de rang dans leurs secteurs respectifs. Le travail de formation des formateurs était de deux mois calendrier. Les formateurs ont organisé à leur tour des formations adaptées à chaque catégorie de militaires. Ainsi les officiers étaient formés pendant douze jours, les sous-officiers six jours et trois jours pour les hommes de troupe. Il s'agissait d'insister sur le leadership pour les officiers et hommes de troupe alors que l'on insistait sur la discipline et le code de conduite chez les hommes de troupe.

Au moment de la rédaction de ce rapport, tous les éléments de FDN ne sont pas encore formés suite aux faits et situations suivantes:

- Il y a des militaires qui sont en mission à l'extérieur du pays (en Somalie) : On attend leur retour pour continuer le programme de formation.
- Une partie des éléments des FNL n'est pas encore formée. Des séances sont prévues dans le cadre des formations permanentes du commandement pour harmoniser avec le reste des militaires.
- Une partie des militaires est éparpillée sur terrain surtout dans la 1ère RM est n'est donc pas touché par le programme: on continue à les former par petit nombre.

D'autres programmes vont relayer les formations reçues par les membres de la FDN. Il s'agit notamment de la Coopération Néerlandaise avec le MDNAC en matière de leadership.

4.2.2 Les acquis des formations sont pérennisés par la mise à disposition des outils pédagogiques

Le projet a distribué des outils pédagogiques produits tels que 46 400 règlements, le code de conduite du militaire traduit en kirundi, langue nationale. Des descentes sur terrain ont été programmées pour voir le bilan de distribution de ces documents et leur existence dans les camps respectifs du pays. Le projet a traduit le Code Pénal Militaire et le code de conduite en Kirundi (langue nationale) pour les rendre accessible à toutes les catégories de la FDN (Officiers, sous-officiers et hommes de troupe). D'autres documents comme le Droit International Humanitaire (DIH), le Règlement sur la discipline, l'organisation des casernes ont été multipliés et mis à disposition du commandement pour les distribuer aux Officiers de la FDN. Ces documents servent de référence aux officiers quand ils enseignent les militaires. Les documents produits ont eu un effet positif sur les structures de commandement. Un travail d'actualisation des documents est en cours et est organisé par le Commandement de la FDN. L'UGP a insisté sur la bonne conservation et l'exploitation des documents fournis notamment par des inspections régulières des ces documents afin que le commandement s'approprie de cette importante documentation.

4.2.3 Le changement de comportement des éléments de la FDN en matière de discipline, de leadership militaire, de respect des droits de la personne humaine en général et du genre en particulier, de neutralité politique sont perceptibles et les capacités des structures de commandement renforcés

Le changement de comportement est un processus long et ambitieux. Il est ambitieux d'évaluer l'impact attendu de ce processus de changement à mi- parcours mais d'ores et déjà l'on peut affirmer qu'il y a des changements d'attitudes par rapport au passé récent :

- la conscience des fautes disciplinaires est visible et les fautes diminuent de plus en plus sur le terrain. En effet le nombre d'infractions commises par les militaires a sensiblement baissé. Au cours des douze mois de l'année 2009, les cas de viols commis par les militaires sont passés de 33 cas à 12 cas sur la période. Les cas de meurtre et assassinats sont passés de trente deux cas à treize cas sur la période considérée.
- les militaires sont de plus en plus intéressés par les enseignements reçus et pour la majorité des cas, surtout pour ceux issus des ex-rebelles, les enseignements étaient nouveaux pour eux ;
- la population et l'administration locale sont contentes de la cohabitation avec les militaires et les relations entre ces entités se sont nettement améliorées à cause des

rencontres initiées entre la population et les forces de l'ordre avec l'administration et la population à travers les sports de masse et les programmes de reboisement.

Cinq (5) manifestations de marche ont été organisées dans toutes les Régions militaires du pays et un tournoi de football a rassemblé les équipes des quinze provinces du Burundi avec les équipes de chaque région Militaire soit cinq équipes.

Il a été constaté que les fonds alloués à ces activités de rapprochement avec la population sont insuffisants et qu'il faudra à l'avenir les renforcer pour mener plus d'activités et rassembler beaucoup de personnes autour de ces activités.

4.2.4 Les missions et le rôle de la FDN sont mieux perçus par la population qui s'apprête à collaborer avec elle.

Avec l'aide de ces rencontres avec la population (à travers les sports de masses et les activités de reboisement) la population et les forces de l'ordre ont brisé les barrières de communications entre ces entités et une meilleure collaboration s'est installée entre ces communautés. Les marches et les activités de reboisement initiées à travers toutes les RM du pays ont montré que la population et les militaires pourraient travailler ensemble et développer des initiatives pour raffermir la paix dans leurs entités respectives. Ce sont des activités à renforcer dans l'avenir pour le renforcement de la concorde nationale. En général, les résultats sont satisfaisants mais le travail reste à faire car le changement de comportements est un travail à long terme.

4.2.5 Achèvements des objectifs à court terme du projet et résultats obtenus par rapport aux activités et les bénéficiaires

Des objectifs à court terme ont été achevés, avec les réalisations suivantes :

- Distribution des intrants (houes, semences, produits phytosanitaires) pour les pépinières dans les cinq Régions Militaires ;
- Reproduction de 46,400 règlements distribués à tous les militaires de la FDN
- Formation de 30 Officiers formateurs supplémentaires ;
- Inspection de la distribution des dépliants et livrets de code de conduite dans les Régions Militaires.
- Production de 531,000 plants d'eucalyptus dans les cinq Régions Militaires ;
- Organisation des séminaires d'information des officiers sur la justice militaire, soit 197 officiers formés.
- Organisation d'un séminaire sur la pérennisation des acquis du projet au profit de la Communauté internationale
- Le projet a distribué au Commandement de la FDN 46,400 exemplaires de documents et des règlements ;
- Un tournoi de football organisé dans toutes les cinq Régions Militaires du pays ;
- Chaque régions militaires ont fait des pépinières d'arbres forestiers à planter dans les domaines militaires et dans les communes avoisinantes (les résultats chiffrés sont annexés au présent rapport) ;
- Trente (30) formateurs des formateurs ont été formés en deux mois ;
- 87% des effectifs de la FDN sont formés en moralisation
- Cinq (5) séminaires sur la justice militaire ont été organisés à l'intention de 197 officiers des cinq (5) Régions Militaires du pays ;
- L'évaluation de changement de comportement est prématuré c'est un processus assez long à évaluer à moyen terme.

4.2.6 Contraintes observées lors de l'exécution du programme leçons et mesures prises

- Les effectifs à former sur terrain ne sont pas tous disponibles à cause d'autres missions : Le commandement continuera les formations ;
- Les officiers formateurs se voient confiés d'autres missions en dehors de la formation : Les gestionnaires des personnels devront planifier les mutations ou les promotions en fonction de ces formations pour ne pas perturber les formations ;
- Le niveau des bénéficiaires n'est pas homogène après l'intégration de la FDN , il ya nécessité d'organiser des séances de rattrapage par le Commandement pour le renforcement des capacités

Partenaires principaux et leurs apports pour l'atteinte des résultats

- Le BINUB donne les moyens financiers et techniques qui permettent d'atteindre les résultats.
- Le MDNAC a appuyé le projet en personnels, en équipements (bâtiment) et collaboration étroite.
- Le PABV et le Ministère de l'Environnement. Ces deux entités ont appuyé le projet en lui fournissant des plants forestiers à planter dans les zones des 5 RM.
- L'administration locale. L'administration locale a mobilisé la population lors des marches organisées dans toutes les Provinces du pays et a participé physiquement également lors des activités de reboisement, permettant un rapprochement Armée-Nation a travers une démarche de réconciliation pour le bien-être des communautés. Le projet moralisation a semé les jalons du changement ce comportement des hommes de la FDN en commençant par leurs chefs..Avec le casernement de près de 90% des militaires, l'insécurité causée par la présence de ces derniers au sein des communautés a sensiblement diminué selon les sondages comparatifs entre 2007 et 2009. Une diminution de 14,2% est a relever, ce qui laisse présager une bonne amorce de changement

V Futur plan de travail

- Le projet a pris fin au 31 décembre 2009. Le Commandement de la Force de Défense Nationale va prendre le relais afin de pérenniser les acquis du projet.
- Des formations continues de toutes les composantes de la Force de Défense nationale vont continuer dans le cadre des formations permanentes que le Commandement organise régulièrement. Néanmoins, il est recommandé de renforcer la cohésion et la synergie de la trilogie (militaires, l'administration et la population) par des activités de rapprochement comme le sport, les travaux communautaires, les réunions de sécurité etc.; et de poursuivre la mise en place des plants d'eucalyptus produits dans les pépinières, permettant d'assurer une certaine continuité dans la stratégie communautaire de rapprochement Armée-Nation.

Annexe 1 : Tableaux des résultats des activités

Annexe 1

TABLEAU 1 : Effectifs formes par le projet moralisation	
Bénéficiaires	Effectif formés
Nombre d'officiers à former	1992
Nombre d'officiers déjà formés	1650
Nombre de jours de formation des officiers	24
Nombre de sous-officiers à former	4332
Nombre de sous-officiers déjà formés	4050
Nombre de jours de formation des sous-officiers	12
Nombre d'hommes de troupe à former	18676
Nombre d'hommes de troupe déjà formés	16080
Nombre de jours de formation des hommes de troupe	3
Nombre d'officiers formateurs	70

TABLEAU 2 : Nombre de jours de formation de masse par thème		
Thème	Participants	Nombre de jours
Leadership militaire	Officiers	5
	Sous-officiers	2
	Homme de troupe	0
Sensibilisation sur les thèmes transversaux (VIH-SIDA, Hygiène, Genre)	Officiers	5
	Sous-officiers	3
	Homme de troupe	2
Code pénal militaire et discipline	Officiers	2
	Sous-officiers	1
	Homme de troupe	1

TABLEAU 3 : Nombre de plants forestiers produits par les unités militaires				
RM	Lieu et site d'implantation	Commune	Province	Quantité de plants d'eucalyptus produits
1 RM	Mujejuru	Mugongomanga	Bujumbura	200 000
	Mudubugu	Mpanda	Cibitoke	90 000
2RM	Mutukura	Cankuzo	Cankuzo	100 000
	Gitega	Gitega	Gitega	5 000
3 RM	Kayanza	Kayanza	Kayanza	15 000
	Ngozi	Ngozi	Ngozi	5 000
4 RM	Karuzi	Karuzi	Karuzi	10 000
	Bwambarangwe	Bwambarangwe	Kirundo	50 000
5 RM	Bururi	Bururi	Bururi	10 000
	Mabanda	Mabanda	Makamba	30 000
	Rukinga	Rumonge	Bururi	16 000 dont 4000 citronniers
Total				531 000

TABLEAU 4 : Nombre d'officiers formés sur la justice militaire				
Effectifs formés par localité				
1RM (30)	Bujumbura	Bubanza	Cibitoke	Bujumbura Mairie
	12	5	8	5
2 RM (26)	Gitega	Ruyigi	Rutana	Cankuzo
	16	4	4	2
3 RM (30)	Mwaro	Kayanza	Ngozi	
	6	10	14	
4 RM (30)	Muyinga	Karuzi	Kirundo	
	12	5	13	
5 RM (27)	Makamba	Bururi		
	12	15		
EMG§MDNAC	54			

Au total : 197 officiers formés en justice militaire